



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION (P.P.R.I.)

LIE A LA PRESENCE DE

L'ARGENS ET LE RÉAL

Commune des Arcs

Carte du zonage réglementaire
Crue de référence

VU et APPROUVE

Comme annexé à mon arrêté en date de ce jour.

11 AVR. 2014

Toulon, le
Le Préfet,

Encart 11

(Signature)
CHRISTOPHE GAYTEL

Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer
VAR
Service Aménagement
Durable
Pôles Risques

Mars 2014



